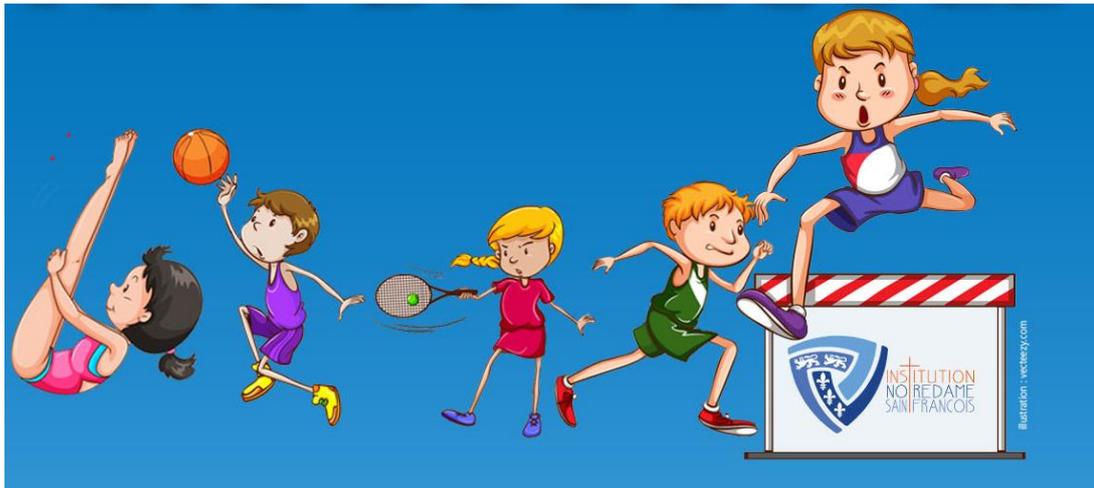


Ecole Maternelle-primaire Notre-Dame Saint-François



Rentrée des Classes 2024 de l'école maternelle-primaire

selon son projet d'accueil réunissant enfants et parents , le

SAMEDI 31 Août 2024

(1^{ère} matinée de classe jusqu'à 12h)

*Les élèves de la maternelle,
accompagnés de leurs parents,
seront accueillis
selon les horaires ci-dessous
dans les classes maternelles.*

**Grande Section
de 9h à 9h15**

Petite section (6 élèves de TPS 2023-2024)
**et Moyenne Section
de 9h20 à 9h40**

**Toute Petite Section et Petite Section:
de 9h45 à 10h10**

*Les élèves des classes primaires
seront invités à se rassembler
avec leurs parents
pour un temps d'accueil
sur la cour de l'école.*

CP

CE1

CE2

CM1

CM2

dès 9h

« Café de la rentrée. »

Moment d'accueil et de convivialité proposé par l' Association des Parents d'Elèves (L'APEL).



Chers parents

Dans la joie de nous retrouver le 31 août 2024,
l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école maternelle-primaire vous remercie
de votre confiance et vous renouvelle son engagement auprès de chacun.

Madame MORICE, chef d'établissement du 1er degré



Ecole Maternelle-Primaire
8 rue Portevin, 27 000 EVREUX
Tél : 02 32 33 06 42
contact@ndsf.fr

Année scolaire 2024-2025

*Afin de contribuer au bon déroulement de cette nouvelle année scolaire,
nous vous remercions de respecter les règles d'accueil et d'organisation suivantes :*

Jours et horaires de classe

Semaine de 4 jours : lundi-mardi-jeudi-vendredi
matin : 8h30-11h30 après-midi : 13h00-16h15

Entrées des élèves (Portail Ecole, entrée n°3)

Les élèves peuvent être accueillis à partir de 8h15 le matin et 12h50 l'après-midi.
Les élèves du primaire entrent seuls dans l'établissement et regagnent la cour.
Les élèves de maternelle TPS-PS-MS sont accompagnés par leurs parents dans les classes.
Les élèves de maternelle GS sont accueillis au portail par leur enseignante.

Sorties des élèves (Portail Ecole, entrée n°3)

Les parents sont invités à venir chercher leurs enfants,
à 11h30 le midi et ce, jusqu'à 11h45.
à 16h15 le soir et ce, jusqu'à 16h30.

Le soir, seuls les parents de maternelle sont invités à récupérer leur(s) enfant(s) dans les classes.
Au-delà de 11h45, les enfants attendront leurs parents à l'accueil général de l'Institution.
Au-delà de 16h30, les enfants se rendront à l'étude ou à la garderie selon leur âge (prestation payante).

Retard-Absence

Les retards et absences des enfants (et/ou des parents) doivent être signalés au secrétariat de l'établissement au : 02-32-33-06-42.

En raison de l'obligation scolaire, les parents devront

- **respecter le calendrier officiel des congés scolaires,**
- **justifier par écrit (via le cahier de liaison) toute absence de leur enfant dès son retour en classe.**

Santé

Toute particularité doit être notifiée et réactualisée sur la fiche d'urgence remise fin juin .
En cas de fièvre, de maladie, l'accueil à l'école s'effectuera selon la législation.
En cas de PAI, merci de nous remettre dès la rentrée, l'ordonnance et les imprimés requis (Education Nationale) , complétés par votre médecin.

Tenue vestimentaire

Tous les élèves de l'école sont invités à respecter sur 4 jours semaine :

- **le port de la blouse** au logo de l'Institution pour les élèves du **cycle 1** (TPS-PS-MS-GS) et du **cycle 2** (CP-CE1-CE2).
 - **le port du pull marine et du polo blanc** au logo de l'Institution pour les élèves du **cycle 3** (CM1-CM2)
- Les CM1-CM2 veilleront également à porter un « bas » bleu : pantalon ou bermuda « jean ou autre »...jupe... robe.*

Commande et achat de la blouse ou du pull marine et du polo blanc sur le site « Acanthe » :

WWW.acanthe-uniforme.com onglet Ecole/ Mot de passe : NDSF2019

La tenue de sport, rangée dans un sac, sera réservée à l'EPS.

Le marquage des vêtements est très vivement conseillé.

Restauration scolaire

L'inscription se fait sur l'année entière.

A partir du CE1, les enfants utilisent le self.

Les plus jeunes (maternelles-CP) sont servis à table, accompagnés par le personnel de l'école.

Une serviette de table et un porte-serviette marqués au nom de l'enfant sont à fournir chaque lundi.

A titre exceptionnel, un enfant externe pourra déjeuner au self.

Merci, en ce cas, de le notifier à minima la veille du jour concerné sur le cahier de liaison et de joindre sous enveloppe le montant **de ce repas occasionnel : 7,80 €**.

Goûter

Afin de respecter les préconisations médicales en matière de diététique, les enfants ne prennent aucun goûter le matin.

Ce goûter devient en revanche indispensable, le soir à 16h15, pour les enfants restant à la garderie, à l'étude, à l'école maïtrisienne. *Merci de veiller à ne proposer aucun aliment nécessitant une conservation au frais.*

Etude-Garderie (Portail Ecole, entrée n°3)

L'inscription préalable est obligatoire.

Garderie : Horaire du matin : 7h30-8h15 pour les enfants de maternelle et primaire inscrits.

Horaire du soir : 16h30-17h30 pour les maternelles.

puis 17h30-18h30 pour les maternelles et primaires inscrits.

Etude : Horaire du soir : 16h30-17h30 pour les primaires.

A la fin de l'étude, les CP-CE1-CE2-CM1-CM2 attendent leurs parents de 17h30 à 17h40 à l'entrée de l'école ou rejoignent la garderie s'ils y sont inscrits.

A titre exceptionnel et selon l'effectif du jour, un enfant non-inscrit pourra être accueilli en garderie pour les maternelles ou en étude pour les primaires.

Merci, en ce cas, d'en faire la demande la veille puis, après accord de l'école, de le notifier sur le cahier de liaison et de joindre le montant de 11 € dans une enveloppe marquée au nom de l'enfant.

Ecole Maïtrisienne ou Anglais (projets facultatifs)

Ces projets, hors temps scolaire, nécessitent une inscription individuelle sur l'année scolaire, selon un calendrier préalablement indiqué. (M Gutierrez pour l'école maïtrisienne ou Language Connexion pour l'anglais)

Selon ses nécessités, chaque famille devra veiller à compléter les plages horaires par une inscription adaptée en garderie ou en étude.

Par exemple : anglais CE1-CE2, le jeudi de 17h00 à 17h45...étude de 16h30 à 17h00 ? ou reprise parentale jusqu'au cours d'anglais ?

Livres-Fournitures

En primaire, les livres sont prêtés pour l'année scolaire par l'établissement.

Ils devront être couverts et rendus en bon état en fin d'année.

Ils pourront être facturés en cas de détérioration.

Les cahiers, les fichiers, l'agenda seront fournis par l'école.

Le jour de la rentrée, le samedi 31 août, chaque élève devra rapporter dans son cartable les petites fournitures précisées sur la liste jointe.

Attention : *Aucun cartable à roulettes ne peut être accepté pour des raisons de sécurité dans les couloirs et les escaliers.*

A la rentrée scolaire, chaque élève de l'école recevra :

-un cahier de liaison « école/famille » regroupant au fil des de l'année, courriers et informations de l'école, messages des familles et des enseignants...

-une fiche permettant de référencer les personnes autorisées à venir chercher votre enfant à l'école...

Les nouveaux élèves du primaire recevront de plus un document-repère concernant le « Vivre Ensemble ».

En vous remerciant.

Madame Morice, Chef d'établissement du 1^{er} degré

